

En ton Honneur Harki, ton Frère d'armes se souvient !



Sinistre et terrible anniversaire que ce 19 mars !

Comme l'a écrit Etienne de VIGNOLES, dit La Hire, Compagnon de Jeanne d'Arc

« J'ai fait ce qu'un Soldat a l'habitude de faire. Pour le reste, j'ai fait ce que j'ai pu ! »

Mais, cela n'a pas été assez et si je croyais encore, il y a déjà longtemps que j'aurais demandé à Dieu qu'il me pardonne. Alors, aujourd'hui et jusqu'à mon dernier jour, je continue et continuerai à faire ce que je peux, car je ne peux ni ne veux oublier les Harkis, mes Frères d'arme !

Ayant déjà écrit plusieurs articles relatifs à ces sinistres événements, et publiés sur ce site, j'ai choisi de vous faire connaître un texte rédigé par Khader Moulfi (Coalition Nationale des Harkis et des Associations de Harkis), bien sûr il n'a jamais donné lieu à aucune diffusion médiatique bien que légèrement postérieur à l'élection de celui que la Constitution a fait « chef » des Armées ...

J'ajouterai simplement :

nous avons un Devoir de mémoire envers nos Harkis.

Aidez moi à ce qu'ils ne soient pas oubliés !

Faites connaître ce texte de Khader Moulfi

Jean-François Cerisier

À l'attention : du Président de la République, Monsieur Emmanuel Macron

Le candidat Macron avait déclaré, en Algérie flniste, de manière antipatriotique et infamante, que la colonisation était un crime contre l'humanité, sans donner davantage de détails.

Face à l'énorme polémique, celui-ci a évoqué, de manière très floue et unilatérale, la « guerre » d'Algérie qui n'est pas, rappelons-le, une guerre au sens juridique et international du terme mais une pure création idéologique et politicarde, via la loi scélérate et révisionniste du 18 octobre 1999, soit une déclaration de guerre, à un État qui n'existait pas, la *Flnie*, 45 ans après le démarrage des événements.

Une insurrection parsemée d'attentats terroristes, d'exactions contre les populations civiles de toutes origines et confessions (incluant les athées), ... Aussi violente soit-elle, ne constitue pas, systématiquement, une guerre, d'autant plus que l'ALN n'était pas une fraction significative, de la population de céans, avec ses 47000 membres, sur 12 millions d'habitants, de 1954 à 1962, pour prétendre à une guerre civile. Les Harkis étant, très largement, en supériorité numérique, avec plus de 225 000 combattants, durant cette période de pacification.

Pour preuve ni l'ONU ni les États démocratiques ni les organisations (de type Croix Rouge) n'ont reconnu, cette « guerre », selon les conventions internationales (Genève, ...) ni les Accords d'Evian entérinés le 18 mars 1962 (Oups 1 « coquille » s'est glissée , par inattention de ma part, dans le texte de la pétition en ligne, dans lequel j'ai tapé 18 septembre 1962 au lieu du 18 mars. J'ai rectifié mais seuls

les modérateurs, de MesOpinions.Com, peuvent valider mes corrections. Je tiens à le préciser sinon mes « potes » Benjamin Stora & Co vont me vanner en disant que je ne connais pas mon Histoire. Heureusement que j'ai rédigé, des légions d'articles, sur ce sujet, pour ma « défense » !!!).

Ces accords prévoyaient, entre autres « petits-arrangements » économiques, stratégiques (le Front National de Libération supposé avoir délivré, son Peuple, de la colonisation, a accepté, néanmoins, que, par exemple, l'État français puisse continuer à l'irradier, jusqu'en 1975, avec ses essais nucléaires au Sahara), ... Plusieurs clauses qui étaient, pourtant, de véritables « signaux d'alarme » sur ce qui devait arriver (?).

Lesdits accords acceptés, par les représentants du FLN et ceux de la France, stipulaient, par ailleurs, que les « Musulmans » de droit local (Cf. les décrets Crémieux), incluant les Harkis et leurs familles, deviennent, Algériens au sens *flniste*, sans leur laisser le choix de rejoindre, librement, la « Mère-Patrie » qu'ils avaient servie dont certains depuis la seconde guerre mondiale puis l'Indochine.

Il est étonnant que le FLN et, encore plus, l'État français, aient signé, cette condamnation à mort programmée, notamment, en raison des télégrammes très hostiles émanant, bien avant, des katibas, imposant d'attendre avant de liquider les Harkis. Quant aux Pieds-Noirs, le fameux : « La Valise ou le Cercueil » n'était guère plus optimiste !!!

Pourquoi le FLN n'a-t-il pas recommandé, tout simplement, que les Harkis et leurs familles soient rapatriés, en métropole ou dans les DOM-TOM, car leurs vies étaient en péril... Et, pourquoi l'État français fut-il si « crédule » ???

La perfidie préméditée et sournoise obligeait, la France, à désarmer ses propres soldats, pour les livrer à un génocide plus que prévisible... Résultat, après le pseudo cessez-le-feu

du 19 mars 1962 à 12H00 violé, dès le premier jour, par le FLN et ses « marsiens »[\[1\]](#) (les fameux résistants de la dernière heure), il y eut 150 000 Harkis (chiffres donnés, par un courrier du Ministère des Armées, en 1975), plusieurs milliers de Pieds-Noirs et 535 soldats métropolitains exterminés avec une barbarie extrême.

L'Histoire ne doit pas être confisquée, ad vitam aeternam, par une seule catégorie d'historiens vrais ou supposés, ayant soutenu avant, pendant et après, d'une manière ou d'une autre, le FLN et autres révolutions marxistes et assimilées, sans que les susvisés ne soient confrontés à une véritable contradiction équilibrée dans le débat public (incluant les médias).

L'Algérie d'avant le 05 juillet 1962, n'était pas la propriété du FLN, avec une histoire très complexe qui ne doit pas être instrumentalisée, par un régime unique despotique et corrompu, ayant ruiné, ce pays et ses habitants(tes), pour conserver sa « mainmise », sur ce territoire et ses richesses, surtout, à l'approche de chaque élection.

Depuis le 25 septembre 2001, date de la première journée d'hommage national aux Harkis inaugurée, par le Président Chirac, ce n'est que félonie et hypocrisie nationales, avec l'occultation du génocide, les réparations en souffrance, l'officialisation du morbide 19 mars 1962 (en doublon avec le 05 décembre promulgué avant), ...

Certes, d'aucuns(es) diront que François Hollande a reconnu, le 25 septembre 2016, la responsabilité de l'État français mais dans quoi au juste ??? Les massacre des Harkis et Pieds-Noirs ??? L'accueil inhumain en métropole ??? La mort sociale maintenue et programmée des Harkis et leur famille, amplifiée par le regroupement familial à compter de 1975 ??? Les propagandes anti-Harkis et la falsification de l'Histoire ??? Les insultes et diffamations permanentes des satrapes *flnistes* et de leurs comparses qui n'ont jamais créé le moindre

incident diplomatique ???

Toutefois, si l'État français a, bel et bien, une responsabilité collatérale, quant à sa déraison d'État dans sa gestion, criminellement, chaotique et expéditive, des « Affaires Algériennes ». Les génocidaires sont le FLN et ses « marsiens » et eux-seuls car ils ont commis, physiquement, ces crimes contre l'humanité, après le cessez-le-feu, sur des gens désarmés et, cerise sur le gâteau, un « hold-up » sur ce pays et ses ressources naturelles... Régime que la presse algérienne qualifie, entre autres, de « kleptocratie » !!!

Alors, il est temps d'appeler un génocidaire, un génocidaire (trop de respect, pour les chats, pour les impliquer dans ce sordide dossier), surtout, quand les ventriloques et marionnettistes, de Ziziz Bouteflika, le gnome despotique du FLN devenu, désormais, la « Momie » supposée diriger, nonobstant son état quasi-végétatif, l'Algérie du FLN et, par conséquent, d'imposer à la France sa repentance, sur la colonisation qui, n'en déplaise à certains, concerne tous les protagonistes de l'époque antérieure, à 1962, car cette terre maghrébine en a vu, de toutes les couleurs, au fil des siècles.

C'est pourquoi le Président Macron, au service exclusif des Français(es) et, aucunement, des dictatures étrangères, doit reconnaître, officiellement, le génocide perpétré, par le FLN et ses « marsiens », après le cessez-le-feu, lors des commémorations des 25 septembre et 05 décembre 2017.

La signature de la présente pétition, en fonction de son succès, pourrait appuyer cette requête plus que légitime pour rendre (enfin) justice, aux « Martyrs de la République Française », de toutes origines et confessions (dont les athées), 55 ans après !!!

Étant de nature très réaliste, je sais, fort bien, que cette cause n'est pas le genre à mobiliser, spontanément, la Nation

et les médias qui censureront ou caricatureront, cette démarche mais, envers et contre tout et tous(tes), il faut du panache et de la détermination car victoire ou défaite, l'honneur et la dignité, des « Martyrs de la République Française », doit être défendu par tous les gens de bonne volonté encore en vie et en état de le faire !!!

[\[1\]](#) marsiens : nouveaux militants de la « cause nationale » apparus dès la veille de la signature des « accords » d'Evian. En fait, combattants de la dernière heure, ayant joué un rôle considérable dans la véritable épuration contre les Harkis dès la signature des « accords » d'Evian.